PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

CM–CIC SECURITIES

Société anonyme au capital de 14 778 498 €.

Siège social : 6, avenue de Provence, 75009 Paris.

467 501 359 R.C.S. Paris.

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

Documents comptables annuels approuvés par l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 17 avril 2006.

I. — Bilan au 31 décembre 2005.

(En millions d'euros.)

Actif	Notes	31 décembre 2005	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Caisse, banques centrales, C.P.P.		0		
Effets publics et assimilés				
Créances sur les établissements de crédit	2	409	841	720
Opérations avec la clientèle	3	9	11	14
Obligations et autres titres à revenu fixe	4	27	20	32
Actions et autres titres à revenu variable	5	64	22	3
Participations et autres titres détenus à long terme	6	0		
Parts dans les entreprises liées	7			
Opérations de crédit-bail et asssimilées				
Immobilisations incorporelles	8	1	1	1
Immobilisations corporelles	9	2	2	2
Capital souscrit non versé				
Actions propres				
Comptes de négociation et règlement	10	1 089	529	248
Autres actifs	10	556	118	251
Comptes de régularisation	11	8	8	2
Total de l'actif		2 167	1 553	1 273

Hors bilan	31 décembre 2005	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Engagements reçus :			
Engagements de financement			
Engagements reçus d'établissements de crédit			
Engagements de garantie			
Engagements reçus d'établissements de crédit	25	22	24

Engagements sur titres			
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise			
Autres engagements reçus	79	46	11 073

Passif	Notes	31 décembre 2005	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Banques centrales, C.C.P.				
Dettes envers les établissements de crédit	13	280	658	635
Opérations avec la clientèle				
Dettes représentées par un titre	17			
Autres passifs	10	143	125	23
Comptes de régularisation	11	9	8	7
Comptes de négociation et règlement	10	1 697	726	569
Provisions pour risques et charges	14	4	5	7
Dettes subordonnées				
Fonds pour risques bancaires généraux	15	5	5	5
Capitaux propres	15	29	26	26
Capital souscrit		15	15	15
Primes d'émission		2	2	2
Réserves		4	4	4
Ecart de réévaluation				
Provisions réglementées				
Report à nouveau		5	4	8
Résultat de l'exercice		4	1	-3
Total du passif		2 167	1 553	1 273

Hors bilan	31 décembre 2005	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Engagements donnés :			
Engagements de financement			
Engagements en faveur d'établissements de crédit			
Engagements en faveur de la clientèle			
Engagements de garantie			
Engagements d'ordre d'établissements de crédit			
Engagements d'ordre de la clientèle			
Engagements sur titres			
Titres acquis avec faculté de reprise			
Autres engagements donnés	94	75	8 137

II. — Compte de résultat.

(En millions d'euros.)

	Notes	Exercice 2005	Exercice 2004	Exercice 2003
Intérêts et produits assimilés	20	10	9	11
Intérêts et charges assimilées	20	-9	-8	-8
Revenus des titres à revenu variable				
Commissions (produits)	21	105	75	42
Commissions (charges)	21	-47	-37	-13
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	22	8	12	11

Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	23		4	2
Autres produits d'exploitation bancaire	24	0		3
Autres charges d'exploitation bancaire	24	0		-2
Produit net bancaire	25	66	55	46
Charges de personnel	26	-33	-26	-23
Autres charges administratives		-29	-26	-22
Dotations aux amortissements		0		
Charges de fonctionnement		-63	-52	-45
Résultat brut d'exploitation		4	3	1
Coût du risque	27	0	-2	
Résultat d'exploitation		4	1	1
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	28	0		-2
Résultat courant		4	1	-1
Résultat exceptionnel				-2
Impôts sur les bénéfices	29	0		
Dotations/reprises de FRBG				
Dotations/reprises aux provisions réglementées				
Résultat net		4	1	-3

III. — Affectation du résultat.

Origine :	
Bénéfice de l'exercice	3 563 316,92 €
Report à nouveau	5 666 194,87 €
	9 229 511,79 €
Affectation :	
Dotation à la réserve légale	20 032,00 €
Dividendes aux actionnaires au titre de l'exercice	9 148 594,00 €
Solde au Report à nouveau	60 885,79 €
Solde R.A.N	9 229 511,79 €

IV. — Annexe aux documents comptables.

A. – Présentation générale.

A1. Structure. — CM - CIC Securities est une Société Anonyme au capital de 14 778 498 euros. La conversion du capital en Euros a été décidée lors de l'AGE du 28 avril 1999.
Le capital est composé de 351 869 actions de 42 euros de nominal.
CM - CIC Securities est une Entreprise d'Investissement au sens de la loi de Modernisation des activités financières. Elle est membre des marchés réglementés gérés par EURONEXT Paris à l'exception des dérivés de taux.
L'effectif inscrit de la société de bourse au 31 décembre 2003 s'élève à 233 personnes et se décompose de la manière suivante :
— 1601 cadres ;
— 73 non-cadres.

A2. Actionnariat. — CIC détient 351 858 actions soit 99,99% du capital social.

A3. Activité de la société au cours de l'exercice. — La société de bourse exerce les activités d'intermédiation classiques (traitement des ordres du réseau bancaire, négociations de blocs et interventions sur les marchés de produits dérivés d'actions).
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2004, dont le total est de 1 552 653 38,90 euros et au compte de résultat de l'exercice présentant un bénéfice de 1 395 400,87 euros.

B. – Principes comptables, méthodes d'évaluation.

Les principes comptables généraux retenus pour établir les comptes de la société CM - CIC Securities sont ceux définis par le comité de la réglementation bancaire et financière conformément au règlement CRBF N° 97-03, modifié par le règlement CRC du 12 décembre 2002 n° 2002-04 relatif aux documents de synthèse individuels des entreprises d'investissement.
Les comptes de l'exercice 2005 de la société CM - CIC Securities ont été établis selon les mêmes principes d'évaluation que ceux appliqués en 2004.
Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Créances et dettes. — Les créances et dettes ont été enregistrées à leur valeur nominale.
Les créances sont classées en douteux lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues. Les crédits sont classés en douteux compromis lorsqu'ils sont douteux depuis plus de 12 mois.
Les provisions pour dépréciation des créances clients sont évaluées au cas par cas en fonction des risques de non recouvrement à la clôture de l'exercice.

Portefeuille de titres. — Le classement des titres selon les différentes catégories et leur méthode d'évaluation et de comptabilisation sont fonction de leur nature et de l'intention de gestion exprimée lors de leur acquisition.
— Titres de transaction : Sont classés sous cette catégorie les titres négociables sur un marché dont la liquidité est assurée et qui sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance.
Sauf dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché, ces titres ne peuvent demeurer plus de six mois dans le portefeuille de transaction. Au-delà de cette période, leur transfert vers le portefeuille de placement ou d'investissement se fait à la valeur de marché du jour du transfert. Les titres de transaction sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, frais d'acquisition inclus.
Conformément au règlement n° 90-01 du comité de la réglementation bancaire et financière, relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, chapitre 1er, « dispositions applicables aux titres de transaction », à chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat. Les opérations d'arbitrage subissent un traitement comptable particulier : enregistrement initial au prix d'achat et prise en compte des éventuelles opérations sur titres.
En application de ce principe, les titres figurant au compte 30213 (erreurs et omissions) font l'objet d'une évaluation au cours le plus récent et le solde global des différences dégagé par cette évaluation est porté, selon le sens, en charges ou en produits.
— Titres de placement : Sont classés en titres de placement les titres acquis avec l'intention de les détenir plus de six mois, sans pour autant devoir être conservés durablement. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire au prix auquel ils ont été acquis ou à la valeur déterminée par les termes du contrat d'acquisition. Les frais d'acquisition sont enregistrés directement en charge.
A la date d'arrêté des comptes, ils sont évalués sur la base du dernier cours connu pour les titres cotés et sur la base de leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Les moins-values latentes, calculées ligne à ligne, sont provisionnées, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.
— Titres de participation : Les titres de participation non consolidés regroupent les titres à revenu variable que le groupe entend détenir durablement et qui donnent des droits dans le capital d'une entreprise lorsque ces droits, en créant un lien durable avec celle-ci, sont destinés à contribuer à l'activité du groupe.
Les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire au prix auquel ils ont été acquis ou à la valeur déterminée par les termes du contrat d'acquisition. Les frais d'acquisition des titres sont inscrits directement en charge.
Les moins-values latentes, calculées ligne à ligne, sont provisionnées, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.
A la clôture de l'exercice, les titres de participation et de filiales non cotés font l'objet d'une estimation individuelle basée non seulement sur la situation nette, mais aussi leurs capacités bénéficiaires et leurs perspectives de rentabilité. Si la valeur ainsi estimée apparaît inférieure à la valeur brute comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

Instruments financiers à terme. — Conformément à l'instruction n° 88-02 de la commission bancaire, relative à la comptabilisation des opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêts, les gains et les pertes sur instruments financiers sont enregistrés respectivement en produits et charges sur opérations diverses.
Les marges positives ou négatives, constatées sur des opérations non dénouées à la clôture de l'exercice et réalisées sur des marchés organisés ou assimilés, sont comptabilisées en résultat, aussi bien pour les opérations de couverture (lorsque l'élément couvert est évalué au cours de marché) que pour les autres opérations.

Comptes de négociation/règlement. — Ces comptes enregistrent, au coût historique, dès la date de transfert de propriété, l'ensemble des achats et des ventes d'instruments financiers pour compte de tiers dont les opérations de livraison et de règlement ne sont pas encore dénouées.

Opérations libellées en devise. — Les gains et les pertes de change qu'ils soient latents ou définitifs sont constatés à chaque fin de période et enregistrés en compte de résultat.
Dans le compte de résultat, les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise locale des sociétés consolidées aux taux de change en vigueur le jour de leur constatation.

Immobilisations incorporelles et corporelles. — Les immobilisations sont évaluées au coût d'achat. Au compte de résultat, les amortissements correspondant à ces immobilisations figurent en « Dotations aux amortissements ».
— Immobilisations incorporelles : La valeur brute des éléments incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.
L'amortissement pour dépréciation a été déterminé pour les logiciels selon le mode linéaire sur une durée de 1 an.
— Immobilisations corporelles : La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire ou dégressif. Les durées d'amortissement notamment retenues ont été les suivantes :

	Durée	**Méthode**
Installations téléphoniques	5 à 10 ans	Linéaire
Installations/agencements	10 ans	Linéaire
Matériel bureau/informatique	3 à 5 ans	Linéaire/Dégressif
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	5 à 10 ans	Linéaire

Provisions pour risques et charges. — Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées selon les règles du CRC 2000-06.

Fonds pour risques bancaires généraux. — Conformément aux possibilités offertes par la réglementation bancaire, la société constitue un fonds pour risques bancaires généraux. Celui-ci est destiné à se prémunir contre des risques éventuels inhérents aux activités commerciales et de marché, non identifiés et non mesurables à la date d'arrêté des comptes.

Engagement de retraite. — Le calcul de l'engagement de retraite (indemnités de fin de carrière et médailles du travail) a été effectué salarié par salarié en tenant compte de la loi du 21 août 2003 sur les retraites qui a modifié les conditions de départ en retraite. En effet, les mises en retraite des salariés sur l'initiative de l'entreprise ne sont possibles depuis le 1er janvier 2004 qu'à partir de 65 ans.
Les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail sont provisionnées dans les comptes, conformément à la recommandation CNC 2003-R-01 sur les engagements de retraite et assimilés.

Commissions. — Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception des commissions relatives aux opérations financières qui sont enregistrées dès la clôture de l'émission ou dès leur facturation.

C. – Informations sur les postes de bilan, du hors bilan et du compte de résultat.

— Créances sur les établissements de crédit :

	31 décembre 2005		31 décembre 2004	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes ordinaires	409		841	
Prêts, valeurs reçues en pension (1)				
Total	409		841	
Total des créances sur les établissements de crédit		409		841
Dont prêts participatifs				
Dont prêts subordonnés				

(1) Un prêt à hauteur de 250 KUSD à échéance septembre 2006, a été consenti à la filiale ESN NA.
La contre-valeur en euros du prêt libellé en devise est de 210 K€.

— Créances sur la clientèle :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Comptes ordinaires débiteurs	5	6
Créances douteuses	9	10
Provisions	-5	-5
Total	9	11

Les créances douteuses comprennent 9 M€ de créances douteuses compromises provisionnées à hauteur de 5 M€.

— Obligations et autres titres à revenu fixe :

	31 décembre 2005				31 décembre 2004			
	Transaction	Placement	Investissement	Total	Transaction	Placement	Investissement	Total
Titres détenus cotés	27	1		28	20	1		21
Montant brut	27	1		28	20	1		21
Provisions								
Pour dépréciation		-1		-1		-1		-1
Montant net	27	0		27	20			20
Plus-values latentes								
Dont obligations subordonnées								
Dont titres émis par des organismes publics								

Les titres de placement ne comportent pas de différence positive entre le prix de remboursement et le prix d'acquisition. Aucun transfert de titres dans une autre catégorie n'a eu lieu.

— Actions et autres titres à revenu variable :

	31 décembre 2005				31 décembre 2004			
	Transaction	Placement	T.A.P.	Total	Transaction	Placement	T.A.P.	Total
Titres détenus cotés	61	0		61	22			22

Titres prêtés	3			3				
Montant brut	64	0		64	22			22
Provisions sur titres								
Total	64	0		64	22			22
Plus-values latentes								

Aucun transfert de titres dans une autre catégorie n'a eu lieu.

— Titres de participation et autres titres détenus à long terme :

	31 décembre 2004	Acquisitions dotations	Cessions reprises	Transferts	Autres variations	31 décembre 2005
Non cotés	4	0			0	4
Sous-total	4	0			0	4
Montant brut	4					4
Provisions						
Titres non cotés	-4	0	0		0	-4
Sous-total	-4	0	0		0	-4
Montant net	0					0

CM-CIC Securities détient une participation à hauteur de 65% dans le capital ESN North America, Inc.
La valeur brute est de 4 212 K€, dépréciée à concurrence de 3 886 K€.

— Parts dans les entreprises liées : Opérations avec les entreprises liées :

	31 décembre 2005 Entreprises liées		31 décembre 2004 Entreprises liées	
	Total	Dont subordonné	Total	Dont subordonné
Actif :				
Créances sur établissements de crédit	313		831	
Passif :				
Dettes envers les établissements de crédit	203		658	
Hors bilan :				
Engagements reçus	25		22	

Le CIC détient directement ou indirectement 100% du capital de CM-CIC Securities et consolide sa filiale par intégration globale.

— Immobilisations incorporelles :

	31 décembre 2004	Acquisitions dotations	Cessions reprises	Autres variations	31 décembre 2005
Valeur brute :					
Fonds commerciaux	1				1
Autres immobilisations incorporelles	1	0		0	1
Montant brut	2	0		0	2
Amortissements :					
Autres immobilisations incorporelles	-1				-1
Montant des amortissements	-1				-1
Montant net	1				1

— Immobilisations corporelles :

Immobilisations corporelles	31 décembre 2 004	Acquisitions dotations	Cessions reprises	Autres variations	31 décembre 2 005

Valeur brute					
Constructions d'exploitation	3				3
Autres immobilisations corporelles	1				1
Montant brut	4				4
Amortissements :					
Constructions d'exploitation	-1				-1
Autres immobilisations corporelles	-1				-1
Montant des amortissements	-2				-2
Montant net	2				2

— Autres actifs et passifs :

	31 décembre 2005		31 décembre 2004	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Comptes de règlement d'opérations sur titres	1 089	1 697	529	726
Dettes représentatives des titres empruntés		0		
Débiteurs et créditeurs divers	556	143	118	125
Provisions				
Total	1 645	1 840	648	851

Les débiteurs divers s'élèvent à 555 827 K€ et comprennent notamment :	
Dépôts de garantie nouveau marché et Relit	56 698 K€
Compte C.R.D.	47 629 K€
Couvertures sur autres marchés	35 K€
Compens. marchés dérivé et étrangers	19 719 K€
Ecritures en Instance d'Imputation	429 406 K€

Les créditeurs divers s'élèvent à 142.492 K€ et comprennent notamment :	
Ecritures en Instance d'Imputation	122 413 K€
Compens. marchés monep	9 296 K€

— Comptes de régularisation :

	31 décembre 2005		31 décembre 2004	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Autres comptes de régularisation	8	9	8	8
Total	8	9	8	8

— Provisions pour dépréciation des créances douteuses :

	31 décembre 2004	Dotations	Reprises	Autres variations	31 décembre 2005
Actif					
Provisions sur créances sur la clientèle	5	1	-1	0	5
Total	5	1	-1	0	5

— Dettes envers les établissements de crédit :

	31 décembre 2005		31 décembre 2004	
	A vue	A terme	A vue	A terme

Comptes ordinaires	279		657	
Comptes à terme		1		1
Total	279	1	657	1
Total des dettes envers les établissements de crédit	280		658	

— Provisions pour risques et charges :

	31 décembre 2004	Dotations	Reprises	Autres variations	31 décembre 2005
Provisions pour risques de contrepartie :					
Autres provisions pour risques de contrepartie	2		0	0	2
Provisions pour risques et charges hors risques de contrepartie :					
Provisions pour charges de retraite	1	0	0		
Autres provisions pour risques et charges	2	0	0	0	2
Total	5	0		0	4

— Capitaux propres et FRBG :

	Capital	Primes	Réserves (1)	Ecarts de réévaluation	Provisions réglementées	Report à nouveau	Résultat exercice	Total	Fonds pour risques bancaires généraux
Solde au 1er janvier 2004	15	2	4			8		28	5
Résultat de l'exercice							1	1	
Affectation du résultat de l'exercice précédent						-3		-3	
Solde au 31 décembre 2004	15	2	4			4	1	26	5
Solde au 1er janvier 2005	15	2	4			4		26	5
Résultat de l'exercice							4	4	
Affectation du résultat de l'exercice précédent						1		1	
Solde au 31 décembre 2005	15	2	4			5	4	29	5

CM - CIC Securities est une société anonyme au capital de 14 778 498 euros. La conversion du capital en euros a été décidée lors de l'AGE du 28 avril 1999.
Le capital est composé de 351 869 actions de 42 € de nominal.
CIC détient 351 858 actions soit 99,99% du capital social.
(1) Les réserves sont constituées par la réserve légale pour 1 458 K€ et les autres réserves pour 2 251 K€.
Le bénéfice de l'exercice s'élève à 3 563 316,92 €.

— Ventilation de certains actifs / passifs selon leur durée résiduelle :

	<3 mois et a vue	>3 mois <1 an	>1 an <5 ans	>5 ans	A durée Indéterminée	Créances dettes rattachées	Total
Actifs :							
Créances sur les établissements de crédit (*)	409		0				409
Créances sur la clientèle (**)	5						5
Obligations et autres titres à revenu fixe (***)			1				1
Passifs :							
Dettes envers les établissements de crédit	280		0			0	280

(*) A l'exception des créances douteuses et des provisions pour dépréciation.

(**) A l'exception des valeurs non imputées, des créances douteuses et des provisions pour dépréciation.

(***) Exclusivement pour les titres de placement et d'investissement (hors créances douteuses).

— Contre-valeur en euros des actifs et passifs en devises : La contre-valeur en euros des actifs et passifs libellés en devises est respectivement de 203 M€ et 203 M€.

— Engagements sur instruments financiers à terme : Opérations sur instruments financiers à terme (selon la notion d'opérations de couverture micro/macro et opérations de gestion position ouverte/gestion spécialisée sur les opérations fermes et conditionnelles).

	31 décembre 2005			31 décembre 2004		
	Couverture	Opérations de gestion	Total	Couverture	Opérations de gestion	Total
Opérations fermes						
Marchés organisés						
Autres opérations		23 739	23 739		32 825	32 825
Total		23 739	23 739		32 825	32 825

— Ventilation des instruments à terme selon leur durée résiduelle :

31 décembre 2005	<1 an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total
Autres instruments financiers à terme :				
Marchés organisés				
Achats	10 999			10 999
Ventes	12 740			12 740
Total	23 739			23 739

— Produits et charges sur intérêts :

	Exercice 2005		Exercice 2004	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	10	-9	9	-8
Autres		0		
Total	10	-9	9	-8
Dont charges sur dettes subordonnées				

— Commissions :

	Exercice 2005		Exercice 2004	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	0	0		
Opérations sur titres	1	-3		-3
Opérations de change	9	-7	4	-4
Engagements sur titres	2			
Engagements financiers à terme	12	-3	13	-3
Engagements de financement et de garantie		3		2
Prestations de services financiers	80	-37	56	-28
Commissions sur moyens de paiement		0		
Autres commissions (dont produits rétrocédés)	0		1	
Total	105	-47	75	-37

— Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation :

	Exercice 2005	Exercice 2004
Sur titres de transaction	8	12
Sur opérations de change	0	
Sous-total	8	12
Total	8	12

— Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés :

	Exercice 2005	Exercice 2004
Opérations sur titres de placement :		
Plus-values de cession	0	4
Total	0	4

— Autres produits et charges d'exploitation bancaire :

	Exercice 2005		Exercice 2004	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits accessoires	0		0	
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

— Répartition du produit net bancaire :

	Exercice 2005	Exercice 2004
Produits nets de négociation	52	39
Comptes maison	9	12
Commissions diverses	12	8
Résultat financier		2
Prestations diverses	-1	-1
Plus-values de cession de titres de placement		3
Redevances marchés	-7	-8
Produits sur exercices antérieurs		
Total	66	55

— Charges de personnel :

	Exercice 2005	Exercice 2004
Salaires et traitements	-20	-17
Charges sociales	-10	-7
Charges de retraite	0	
Intéressement et participation des salariés	-2	-1
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	-1	-1
Dotation nette aux provisions pour retraite	0	
Autre dotation nette aux provisions pour risques et charges	0	
Total	-33	-26

Selon les nouveaux accords d'intéressement Groupe CIC , une provision a été constituée au titre de l'exercice 2005 pour un montant de 1 500 K€.

— Coût du risque :

	Exercice 2005	Exercice 2004
Dotations aux provisions sur créances douteuses	-1	-1
Reprises de provisions sur créances douteuses	1	
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions	0	
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des provisions	0	-1
Récupérations sur créances amorties		
Solde des créances	0	-2

Dotations aux provisions pour risques et charges		
Reprises de provisions pour risques et charges	0	
Solde des risques	0	
Total	0	-2

— Gains ou pertes sur actifs immobilisés :

	Exercice 2005					Exercice 2004 Total
	Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et ATRF	Participation et ATDLT	Parts dans les entreprises liées	Total	
Sur immobilisations financières						
Dotations aux provisions			0		0	
Reprises de provisions			0		0	
Sous-total			0		0	
Total					0	

Le C.I.C. détenant directement ou indirectement 100% du capital de CM-CIC Securities, celui-ci a opté pour le régime fiscal des groupes de société dit « régime de l'intégration fiscale », qui s'est appliqué pour la première fois à l'exercice 1997.

— Effectifs moyens :

	Exercice 2005	Exercice 2004
Techniciens	77	72
Cadres	167	149
Total	244	221

— Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Montant global des rémunérations versées		
Montant global des jetons de présence		

V. — Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :
— le contrôle des comptes annuels de la société CM CIC Securities, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
— la justification de nos appréciations ;
— les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :
Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit et les procédures contentieuses inhérents à ses activités tel que cela est décrit dans la Note 1 de l'annexe. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi et à l'appréciation des risques clientèle et à leur couverture par des provisions spécifiques.
Votre société constitue des provisions au titre des engagements de retraite et assimilés tels que décrits dans la Note 1 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à revoir les hypothèses et les modalités de calcul retenues.
Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux nonnes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
En application de la loi et s'agissant des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous signalons que votre société a décidé de ne pas mentionner les rémunérations des mandataires sociaux et des personnes physiques représentant les personnes morales mandataires sociaux au titre de leur salaire perçu dans la société qui contrôle votre société.

Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2006.
Les commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit :
Agnès Hussherr ;

Barbier Frinault & Autres :
Olivier Durand.

VI. — Rapport de gestion.

Le rapport de gestion est disponible au siège social sur simple demande.

0610868